

„ tion de ce genre de divertissement seroit  
 „ plus nuisible qu'avantageux : tels sont ceux  
 „ qui ont conservé une simplicité de mœurs  
 „ incompatible avec l'appareil de nos théâ-  
 „ tres, & cette heureuse ignorance sur la  
 „ plûpart des sujets que l'on porte sur la  
 „ scene; on convient enfin assez générale-  
 „ ment que tout compté, & sur le pied où  
 „ sont presque tous nos spectacles, l'intérêt  
 „ des mœurs demande qu'on les tienne éloi-  
 „ gnés des lieux où ils n'ont jamais été  
 „ connus \* „

\* 15 Avril  
 1783, p 565,  
 & autr. ci-  
 tés *ibid.*

Les réflexions sur le luxe sont également  
 justes. Par un défaut assez ordinaire dans la  
 marche de la législation civile, on appli-  
 que souvent le remede d'une maniere trop  
 directe & trop isolée sur le mal, sans s'in-  
 quiéter des principes qui malgré tous les  
 soins de l'administration, le produisent &  
 l'entretiennent; comme ces topiques qu'on  
 met sur des plaies qui ont leurs causes dans la  
 corruption du sang. " C'est aux mœurs bien  
 „ plus qu'aux loix à réprimer le luxe où à  
 „ l'écarter. Sans les mœurs il aura toujours  
 „ mille moïens de s'échapper sous différentes  
 „ formes & de marcher la tête levée; mais  
 „ il n'osera se montrer dans un pais habité  
 „ & gouverné par les mœurs, il s'y trouve-  
 „ roit trop mal à son aise & trop déplacé,  
 „ & du moins l'improbation générale suffi-  
 „ roit pour en arrêter les progrès. Ainsi,  
 „ sans décider si le luxe est l'effet ou la  
 „ cause de leur corruption, on peut con-  
 „ clure delà que toute augmentation de luxe